



Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance extraordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes pour l'adoption du budget municipal pour l'année 2026, tenue le 27 janvier 2026 à 19h00, au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et sont présents, son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Mariette Sallafranque, Ivan Schryer, Patrick Fleming, Adele Varner, Brian Adam et Robert Chafe.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. Présence

Tous présents.

3. Enregistrement de la séance

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Adopté

5. Déclaration de Conflit d'intérêts

Aucune.

6. Déclaration du maire

Le maire fait sa déclaration.

7. Présentation du budget 2026

Le conseiller Adam, président du comité d'administration, présente le budget.

La répartition des revenus et des dépenses pour l'année 2026 sont les suivantes :

DÉPENSES	
Administration générale	1 049 083
Sécurité publique	543 577
Transport et voirie	1 038 078
Environnement	725 695
Santé et bien-être	21 960
Urbanisme	210 149
Activités récréatives et culturelles	188 624
Coûts de financement	149 823
Immobilisations	890 642
Remboursement de la dette	359 750
TOTAL	5 177 381

018-26/01



No de résolution
ou annotation

REVENUS

Taxes foncières	3 566 649
Subventions tenant lieu de taxes	156 242
Transferts	1 115 647
Services rendus	55 619
Évaluation des droits	159 000
Intérêt	25 000
Autres revenus	80 500
<u>Affectation excédentaire</u>	<u>18 993</u>
TOTAL	5 177 381

8. Questions des membres du Conseil

Aucune.

9. Adoption du Budget

019-26/01

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par la conseillère Sallafranque, que le budget 2026 soit approuvé.

Adopté à l'unanimité

10. Questions du public

Aucune.

11. Clôture de la séance

020-26/01

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère Varner, que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2026, soit levée à 19h15.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence, maire*, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.